

Règlement du jeu concours Facebook & Instagram HALLOWEEN

Article 1 - Définition et conditions du jeu-concours

La société NEOWI Développement, SAS immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 498 567 536, au capital de 32 912 euros et dont le siège social se situe au 46-48 chemin de la Bruyère 69570 Dardilly, France, organise un opération - tirage au sort pour Halloween. Ce jeu concours est réalisé dans le cadre d'une opération marketing, destiné à promouvoir les agences immobilières adhérentes au concept de la licence de marque.

- La société NEOWI Développement est désignée également ci-après comme : « L'Organisateur, la Société Organisatrice, les Organismes, le Professionnel »
- Le « Participant » au jeu-concours est désigné également ci-après comme : « Le Participant, l'Utilisateur, le Contributeur, le Joueur ».
- Le « Gagnant » au tirage au sort est désigné également ci-après comme : « Le Gagnant ».

Article 2 - Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, disposant d'un compte Facebook ou Instagram. Une seule participation par personne physique par profil Facebook ou Instagram, est acceptée pendant toute la durée du Concours. Sont exclus de toute participation au concours les membres du personnel de la société NEOWI Développement et les agences en licence de marque participantes ainsi que les membres de leur famille.

Article 3 - Dates du concours

- date de début du concours : 21 Octobre 2024 à 10h00
- date de fin du concours : 10 Novembre 2024 à 00h00
- date du tirage au sort : 12 Novembre 2024
- date de désignation des Gagnants : 12 Novembre 2024
- date de récupération des lots : 13 Novembre 2024

Article 4 - Modalités de participation

4.1) Conditions de dépôt de candidature

Afin que la participation soit validée par l'organisateur, il y a deux étapes à respecter impérativement, le Participant devra :



NEOWI DEVELOPPEMENT
46/48 chemin de la Bruyère
Bât B - 69570 DARDILLY

04 72 400 300
contact@neowi.com

neowi.com

SAS AU CAPITAL DE 32 912,00 € - SIREN N° 498 567 536
TVA INTRA : FR62 498 567 536 - RCS LYON B 498 567 536

- a) Aimer la page Facebook et/ou suivre la page Instagram de l'agence Neowi participante entre le 21 Octobre et le 10 Novembre 2024 ;
- b) Aimer le post du jeu-concours Halloween de l'agence Neowi participante
- c) Mentionner 2 personnes en commentaire en dessous du post jeu-concours publié sur Facebook et/ ou Instagram de l'agence Neowi participante

Si le joueur était déjà abonné à la page Facebook de l'agence Neowi participante avant le 21 Octobre 2024, il devra informer l'administrateur de sa participation en commentant un post relatif à l'opération en écrivant par exemple « Je participe » ou « je souhaite tenter ma chance ».

4.2) Garanties et responsabilité sur la validité des candidatures

De façon générale, les Participants garantissent les Organismes du présent concours contre tous recours, actions ou réclamations que pourraient former, à un titre quelconque, tous tiers, au titre de toutes les garanties et engagements pris.

Toute participation incomplète ou erronée sera rejetée, sans que la responsabilité de L'Organisateur ne puisse être engagée.

Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera son exclusion du concours sans que la responsabilité de l'Organisateur ne puisse être engagée.

Ainsi, la Société organisatrice se réserve le droit sans réserve de modérer, à posteriori, et de ne pas valider, voir exclure, supprimer du concours, tout participant qui ne respecterait pas une des conditions du présent règlement.

4.3) Modalités de tirage au sort

Chaque agence participante organisera un tirage au sort, au terme duquel 3 gagnants seront sélectionnés.

Article 5 - Dotations/lots

5.1) Valeur commerciale des dotations :

Les lots se composent de « 3 bons cadeaux de 50€ chacun, valables auprès de commerçants choisis par l'agence participante », pour une valeur totale de 150€ TTC.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation quant à leur nature, ni à la remise d'une contrepartie de quelque nature que ce soit. Les participants tirés au sort seront désignés gagnants par les responsables du jeu-concours.

La société NEOWI Développement se réserve le droit de changer les lots sans préavis. Si tel était le cas, la valeur des lots serait équivalente ou supérieure au produit remplacé.



NEOWI DEVELOPPEMENT
46/48 chemin de la Bruyère
Bât B - 69570 DARDILLY

04 72 400 300
contact@neowi.com

neowi.com

SAS AU CAPITAL DE 32 912,00 € - SIREN N° 498 567 536
TVA INTRA : FR62 498 567 536 - RCS LYON B 498 567 536

Article 6 - Modalités d'attribution des lots

Un seul lot est attribué par personne physique.
Les gagnants du lot, dont les noms seront affichés dans un post à l'issue du jeu, devront contacter l'organisateur via un message privé sur Facebook ou Instagram pour fournir leurs coordonnées nécessaires à l'envoi des lots.

Sans réponse de la part des gagnants dans un délai de 10 jours, NEOWI Développement se réserve le droit de réattribuer les lots à d'autres participants par le biais d'un nouveau tirage au sort.

Si les 3 conditions de participation ne sont pas respectées ou sont incomplètes et/ou ne permettent pas de contacter les gagnants, ces derniers perdront leur statut et ne pourront faire aucune réclamation.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas d'incidents techniques concernant la notification électronique des gains.

Sans réclamation de la part des gagnants dans un délai de 10 jours, ils perdront leur statut de gagnant.

Article 7 - Données nominatives et personnelles

Les Joueurs autorisent les Organisateur, par avance du seul fait de leur participation, à utiliser librement à des fins publicitaires ou promotionnelles quel qu'en soit le support, toutes les informations nominatives communiquées pour le compte de ceux-ci et sur tous supports.

Les données à caractère personnel recueillies qui concernent les participants sont obligatoires et nécessaires pour le traitement de leur participation au jeu. Elles sont destinées aux organisateurs, ou à des sous-traitants et/ou des prestataires pour des besoins de gestion.

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées sont destinées exclusivement aux Organisateur et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Les renseignements communiqués par le participant sont destinés à l'usage de NEOWI Développement dans le cadre de l'accès à son service conformément aux mentions légales ci-dessus et dans le cadre de la gestion du présent jeu.

Article 8 - Conditions d'exclusion

La participation à ces jeux implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement sans aucune réserve ni condition préalable du Participant. Le non-respect dudit règlement, entraîne l'exclusion du concours, la nullité pure et simple de la participation et de l'attribution des lots.



NEOWI DEVELOPPEMENT
46/48 chemin de la Bruyère
Bât B - 69570 DARDILLY

04 72 400 300
contact@neowi.com

neowi.com

SAS AU CAPITAL DE 32 912,00 € - SIREN N° 498 567 536
TVA INTRA : FR62 498 567 536 - RCS LYON B 498 567 536